



# BASSINS

## Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 1<sup>er</sup> février 2016, à 18h.30

- Décide de mettre à l'enquête dispensée avec affichage 10 jours, l'agrandissement du balcon, parcelle 982, Clos du Châtelard 8 ;
- Prend acte du courrier de la DGE concernant le plan de délimitation et règlement d'application des zones S1, S2 et S3. Aucune opposition ni observation n'avait été constatée durant le délai d'enquête ;
- Prend acte du courrier de la Police cantonale du commerce sur la mise en vigueur de la loi du 26 mars 2002 sur les auberges et les débits de boissons (LADB, RSV) et son règlement d'application ;
- Décide de demander une subvention ECA pour la révision des bornes hydrantes ;
- Décide d'accepter la proposition de la Mobilière pour une assurance bâtiment de la salle polyvalente ;
- Prend acte du PV 21 du 26 janvier 2016 de l'aménagement d'une cuisine et chambres froides.

Séance levée à 20h.20

La municipalité